

ARRETE n° 314 2019

Portant abrogation de l'arrêté n°165/2012 du 7 août 2012
relatif à la nomination de Madame Jacqueline Michelle
PAYET en qualité de préposé de la régie de recettes du
centre nautique de Saint-Joseph

Le Maire de la Commune de Saint-Joseph,

VU l'arrêté constitutif de la régie de recettes n°92/2000 du 20 octobre 2000,

VU l'arrêté n°165/2012 du 7 août 2012 portant nomination de madame Jacqueline Michelle PAYET en
qualité de préposé de la régie de recettes du centre nautique de Saint-Joseph,

VU l'avis conforme du Comptable Public de Saint-Joseph du 15 juillet 2019,

VU l'avis conforme du Régisseur Municipal de Saint-Joseph du 26 juin 2019,

VU l'avis conforme du Régisseur suppléant de Saint-Joseph du 26 juin 2019,

CONSIDERANT qu'il importe d'abroger l'arrêté n°165/2012 du 7 août 2012.

ARRÊTE

Article 1^{er} .- L'arrêté n°165/2012 du 7 août 2012 est abrogé.

Article 2 .- Le présent arrêté sera transcrit au registre de la Mairie, transmis au représentant de
l'État de l'arrondissement en vue du contrôle de légalité et publié au lieu habituel de
l'affichage.

Article 3 .- Le Directeur Général des Services, Madame le Receveur Municipal, Monsieur le
Régisseur des Recettes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du
présent arrêté.

Fait à Saint-Joseph, le 17 JUL. 2019
Le Maire



Patrick LEBRETON

Affiché le :

Le régisseur municipal

Vu pour acceptation (en formule manuscrite)

Notifié le : 18/07/2019
Nom-prénom : NOOAGAT Saïd
Signature



Le régisseur suppléant

Vu pour acceptation (en formule manuscrite)

Notifié le : 18/07/2019
Nom-prénom : HOAREAU Sully
Signature



Le préposé

Vu pour acceptation (en formule manuscrite)

Notifié le : 16/08/19
Nom-prénom : PAYET Jacqueline Michelle
Signature

